

Cécile Morrisson, Vivien Prigent

Sceaux de Carthage: personnel administratif, système des dignités

Bien qu'ils constituent l'un des bullaires régionaux les plus importants, les sceaux africains occupent une place limitée dans les grands opus de sigillographie byzantine : quelques pièces dans La sigillographie byzantine de G. Schlumberger ou dans les volumes de G. Zacos et A. Veglery, deux seulement dans le catalogue de Dumbarton Oaks. Pour les articles, on ne peut guère citer davantage que l'étude des sceaux de commerçants de Carthage (1982) par C. Morrisson et W. Seibt, à compléter désormais par l'étude exhaustive de F. Montinaro (2013) sur l'ensemble de cette série, et le bref panorama offert par K. Zographopoulos (2006), d'après sa thèse. De façon plus générale, les bulles présentant une épigraphie latine, ou mixte, n'ont pas particulièrement retenu l'attention, à l'exception de l'important travail offert par E. Stepanova (2006) et d'une présentation du matériel italien et des problèmes qu'il pose (Prigent 2012). Ces pièces constituent souvent il est vrai un objet d'étude bien ingrat, associant légendes pauvres et difficultés de lecture importantes. Ces bulles sont en outre difficiles à interpréter tout à la fois parce que nos critères de datation pour l'épigraphie latine sont balbutiants et en raison de l'obscurité qui caractérise le VIIe siècle.

Nous nous sommes proposé depuis plusieurs années de publier le bullaire africain en commençant par les sceaux du Musée national de Carthage, relevés par l'un d'entre nous en 1969 et en 1994 avec l'aimable autorisation de ses Directeurs successifs, M. Mongi Ennaïfer et M. Abdelmajid Ennabli. Nous nous intéresserons ici aux sceaux de cette collection appartenant à des fonctionnaires civils et militaires. Comme l'a illustré récemment le livre de W. Kaegi, le flou qui entoure la datation de plusieurs sceaux de chefs militaires hypothèquent lourdement la réflexion sur l'évolution de l'administration byzantine en Afrique. On tentera donc notamment d'offrir quelques avancées sur cette question et plus généralement sur la datation des sceaux des provinces occidentales.